

Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2024-0048

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché du produit biocide **PROTECTOR CARCOMA FS**,*

de la société

Bio logic crop science S.L.

enregistrée sous le numéro

BC-TK066233-30

Vu le résumé des caractéristiques du produit en langue anglaise, harmonisé entre les Etats membres concernés par la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée relative au produit,

Vu les conclusions de l'évaluation du 26 juillet 2024,

Considérant que le produit répond aux critères de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N°528/2012 ;

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée à 10 ans à compter de la date d'autorisation du produit.



A Maisons-Alfort, le 15/10/2024

DocuSigned by:
Charlotte Grastilleur
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	PROTECTOR CARCOMA FS
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	INSECTICIDE DU BOIS

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Bio Logic Crop Science, S.L.
	Adresse	Amadeo de Saboya, 1 puerta 1 ^a 46010 Valence, Espagne
Numéro de demande	BC-TK-066233-30	
Type de demande	Demande de première autorisation de mise sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2024-0048	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	Francisco Aragón S.L.
Adresse du fabricant	Ctra. de Madrid, km 387 30500 Molina de Segura - Murcie - Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Ctra. de Madrid, km 387 30500 Molina de Segura - Murcie - Espagne

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Perméthrine
Nom du fabricant	Caldic Denmark A/S (acting for Tagros Chemicals India Ltd.)
Adresse du fabricant	"Jhaver Centre" Rajah Annamalai Immeuble, Etage IV, 72, Marshalls Road, Egmore, Chennai-600 008, Inde
Emplacement des sites de fabrication	A4/1&2 Sipcot Industrial Complex, Kudikadu Cuddalore, Tamil Nadu, India

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Perméthrine	3-phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2- dichlorovinyl)-2,2- dimethylcyclopropanecarboxyl ate	Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,645
BHT	2,6-di-tert-butyl-p-cresol	Coformulant	128-37-0	-	0,5
PRETOSOL D 20/26 SIN TRAZAR	Distillates (petroleum), hydrotreatd light	Coformulant	64742-47-8	265-149-8	66,355

2.2. Type de formulation

Aérosol prêt à l'emploi (AE)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Aérosol, catégorie 1 Danger par aspiration, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë - Catégorie 1 Toxicité aquatique chronique - Catégorie 1
Mentions de danger	H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette P102 : Tenir hors de portée des enfants P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

	<p>P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer</p> <p>P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P273 : Éviter le rejet dans l'environnement</p> <p>P301+P310 : EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin</p> <p>P331 : NE PAS faire vomir</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu</p> <p>P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé</p> <p>P405 : Garder sous clef</p> <p>P410 + P412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.</p> <p>P501 : Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation</p>
Note	<p>EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>EUH208 : Contient de la Perméthrine. Peut produire une réaction allergique.</p>

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Traitement préventif par pulvérisation du bois des classes d'usage 1 et 2 – Intérieur - Utilisateurs professionnels et non professionnels

Type de produit	TP 8
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Capricorne des maisons (<i>Hyloterpes bajulus</i>) - Larves Termites souterrains (<i>Reticulitermes sp.</i>) Termites de bois sec (<i>Cryptotermes sp.</i>)
Domaine(s) d'utilisation	Traitement préventif - classe d'usage 1 Traitement préventif - classe d'usage 2 Bois résineux et feuillus Intérieur
Méthode(s) d'application	Application superficielle / pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi 200 mL/m ²
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Flacon aérosol métallique sous pression sans vernis interne avec atomiseur en polypropylène (PV20916). Tailles : 175, 210, 270, 335, 405, 520, 650, 800 and 1000 mL

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Le produit a uniquement une action insecticide. Pour la classe d'usage 2, un traitement fongicide doit être appliqué en complément.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Traitement curatif du bois en situation de classes d'usage 1 et 2 par pulvérisation et pulvérisation + injection - Utilisation en intérieur - professionnels et non professionnels

Type de produit	TP 8
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Capricorne des maisons (<i>Hyloterpes bajulus</i>) - Larves Termites souterrains (<i>Reticulitermes sp.</i>) Termites de bois sec (<i>Cryptotermes sp.</i>)
Domaine(s) d'utilisation	Traitement curatif du bois en situation de classes d'usage 1 et 2 Bois résineux et feuillus Intérieur
Méthode(s) d'application	Application superficielle / pulvérisation Injection en combinaison avec un traitement superficiel
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Application superficielle: 300 mL/m ² Application superficielle + injection: 300 mL/m ² + 150 mL/m ²
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Flacon aérosol métallique sous pression sans vernis interne avec atomiseur en polypropylène (VP20916). Tailles : 175, 210, 270, 335, 405, 520, 650, 800 and 1000 mL

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement
- Se conformer aux instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Les professionnels doivent porter des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 6) (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application par pulvérisation et l'injection.
- Pour les non-professionnels : se laver les mains après utilisation.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir.
- En cas de symptômes : Appeler immédiatement le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.

- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (ex. la bâche imperméable), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Durée de conservation : 2 ans

6. Autre(s) information(s)

-